



Agriculture and  
Agri-Food Canada

Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

# **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

**Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022**

# **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

## **Rapport financier trimestriel**

### **Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022**

#### **Introduction**

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est le ministère fédéral responsable du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'agriculture relève d'une compétence partagée au Canada, et le Ministère collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de politiques et de programmes. En plus des politiques et des programmes, nos recherches et nos technologies aident les agriculteurs, les producteurs d'aliments et les transformateurs à faire croître et à développer le secteur afin de se démarquer tant sur le marché canadien que sur le marché international.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, veuillez consulter le [Plan ministériel](#).

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, selon la méthode prescrite par le Conseil du Trésor, et doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) de l'AAC 2022-23.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

#### **Méthode de présentation**

Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses de 2022-2023 et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pouvant être utilisés pour l'exercice 2022-2023. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022

rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

### Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel montre les résultats de l'exercice financier en cours comparativement aux autorisations approuvées par le Parlement, et les rajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 30 juin 2022.

Le tableau suivant compare les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses cumulatives du premier trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

### Comparaison des autorisations totales pouvant être utilisées et des dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice pour le trimestre se terminant le 30 juin des exercices 2022-23 et 2021-22

<b>Tous les crédits et toutes les autorisations législatives (en millions de dollars)</b>	<b>2022-23</b>	<b>2021-22</b>
Autorisations totales pouvant être utilisées	3 419	3 307
Dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice	226	211
Utilisation	7 %	6 %

### A. Changements importants dans les autorisations

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations par crédit pour le premier trimestre de l'exercice en cours et le précédent.

### Comparaison des autorisations totales au 30 juin des exercices 2022-23 et 2021-22

<b>Autorisations (en millions de dollars)</b>	<b>2022-23</b>	<b>2021-22</b>	<b>Écarts</b>
Crédit 1 – Autorisations nettes de fonctionnement	611	621	(10)
Crédit 5 – Autorisations de dépenses en capital	39	50	(12)
Crédit 10 – Subventions et contributions	629	667	(38)
Autorisations législatives budgétaires	2 140	1 969	171
<b>Autorisations totales</b>	<b>3 419</b>	<b>3 307</b>	<b>112</b>

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

### Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022

Les autorisations totales pendant l'exercice 2022-23 totalisaient 3 419 millions de dollars à la fin du premier trimestre, comparativement à 3 307 millions de dollars à la fin du premier trimestre de l'exercice 2021-22, ce qui représente une augmentation de 112 millions de dollars ou de 3 %. Cette hausse s'explique par les augmentations de financement suivantes :

- L'augmentation de 171 millions de dollars des autorisations législatives est principalement attribuable à un décret de 108 millions de dollars pour le Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe afin d'aider les agriculteurs de la Colombie-Britannique à se remettre des effets néfastes des pluies excessives et des inondations de 2021. Il y a également eu une augmentation prévue par la loi de 57 millions de dollars pour le programme Agri-stabilité découlant de la modification qui élimine la limite des marges de référence à compter de l'année de programme 2020 et au-delà.
- La diminution de 38 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions est principalement attribuable à la réduction progressive de 194 millions de dollars des initiatives liées à la pandémie de COVID-19, à la temporisation du fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers et du Programme d'investissement pour fermes laitières, d'une valeur de 54 millions de dollars, ainsi qu'à une diminution nette de 17 millions de dollars du financement du programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse. Ces diminutions sont partiellement compensées par une augmentation de 105 millions de dollars du financement pour les programmes climatiques, une augmentation de 78 millions de dollars du financement pour les producteurs de volaille et d'œufs soumis à la gestion de l'offre et 46 millions de dollars de nouveau financement pour soutenir l'industrie vinicole canadienne.
- La diminution de 12 millions de dollars des autorisations de dépenses en capital du crédit 5 est principalement attribuable au financement en capital de 10 millions de dollars reçu de la vente de la ferme expérimentale de Regina d'AAC en 2021-22, le reste de la diminution du financement étant associé à la temporisation de divers programmes en 2022-23.
- La diminution de 10 millions de dollars des autorisations nettes de fonctionnement du crédit 1 est principalement attribuable à une baisse de 17 millions de dollars du financement associée à la temporisation de divers programmes et à une réduction de 5 millions de dollars du budget de fonctionnement pour les déplacements et les services de technologie de l'information, ce qui est partiellement compensé par un nouveau financement de 10 millions de dollars pour les initiatives liées au climat et les producteurs de produits laitiers, de volaille et d'œufs soumis à la gestion de l'offre.

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022

### B. Changements importants relatifs aux dépenses depuis le début de l'exercice

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses par crédit pour le premier trimestre de l'exercice en cours et du précédent.

#### Comparaison des dépenses depuis le début de l'exercice pour le trimestre se terminant le 30 juin des exercices 2022-23 et 2021-22

Dépenses (en millions de dollars)	2022-23	2021-22	Écart
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	143	139	4
Crédit 5 – Dépenses en capital	5	5	0
Crédit 10 – Dépenses en subventions et contributions	22	15	7
Dépenses législatives budgétaires	56	52	4
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>226</b>	<b>211</b>	<b>15</b>

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

À la fin du premier trimestre de 2022-23, les dépenses totalisaient à 226 millions de dollars, comparativement aux 211 millions de dollars déclarés pour la même période en 2021-22, soit une augmentation de 15 millions de dollars ou 7 %. Cette hausse s'explique principalement par les augmentations de financement suivantes :

- L'augmentation de 4 millions de dollars des dépenses nettes de fonctionnement du crédit 1 est principalement attribuable à la hausse des coûts des technologies de l'information liés aux licences pour Microsoft 365, à l'augmentation des dépenses liées aux services publics ainsi qu'à la différence de calendrier pour divers paiements de droits de licence.
- L'augmentation de 7 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions est principalement causée par des différences de calendrier pour le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs, car le financement a été reçu plus tard au cours de l'exercice 2021-2022.
- L'augmentation de 4 millions de dollars des dépenses législatives est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses du programme Agri-protection en raison du moment, de la fréquence et de l'importance des demandes d'indemnisation reçues et réglées, ainsi qu'à la diminution des recouvrements du Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie porcine, car le programme est en temporisation (il sera entièrement éliminé d'ici 2025). Ces augmentations sont partiellement compensées par une diminution des paiements liés à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*, en

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022

raison de l'achèvement de la « suspension des défauts » de l'année précédente et de la baisse des taux d'intérêt.

### Risques et incertitudes

Agriculture et Agroalimentaire Canada continue de mettre en œuvre ses politiques et ses programmes dans un contexte caractérisé par la gestion prudente des finances. Dans le but de faciliter les processus décisionnels et l'établissement de priorités, et afin d'assurer une meilleure mise à profit et une utilisation plus efficace des ressources, le Ministère a mis en place des procédures visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer un éventail de risques.

Comme la pandémie de COVID-19 est en cours, AAC continue de faire preuve de vigilance, et de se préparer aux risques et aux situations qui auront une incidence sur son environnement opérationnel, y compris les répercussions à plus long terme. Pour soutenir les activités scientifiques, une partie importante de l'effectif d'AAC travaille sur place dans des centres de recherche partout au Canada. De plus, AAC explore les possibilités de transition vers des régimes de travail hybrides, tout en veillant à respecter les recommandations des responsables et des experts en santé publique.

### Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

#### Programmes

Vous trouverez ci-dessous des annonces de nouveaux programmes ou de modifications aux programmes en place :

- **Programme d'aide au secteur du vin** : Un financement de 166,2 millions de dollars est alloué à Agriculture et Agroalimentaire Canada sur deux ans (83,2 millions de dollars en 2022-2023 et 83 millions de dollars en 2023-2024). Le Fonds offre un soutien financier à court terme aux établissements vinicoles canadiens autorisés pour qu'ils s'adaptent aux défis actuels et émergents touchant la résilience financière et la compétitivité de l'industrie vinicole. Dans le cadre du programme, des subventions non remboursables seront versées aux titulaires de licence de vin au Canada en fonction de leur production de vin en vrac fermenté au Canada à partir de produits agricoles primaires canadiens ou importés ou les deux.

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022

### Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

---

Chris Forbes,  
administrateur général  
Ottawa (Canada)

---

Marie-Claude Guérard,  
dirigeante principale des Finances  
Ottawa (Canada)

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

### État des autorisations (*non audité*)

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

	Exercice 2022-23 (1)			Exercice 2021-22 (1)		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (2)	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (2)	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	610 755 \$	143 268 \$	143 268 \$	620 752 \$	139 349 \$	139 349 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	38 560	5 058	5 058	50 079	4 590	4 590
Crédit 10 – Subventions et contributions	629 059	21 599	21 599	666 732	15 075	15 075
Autorisations législatives budgétaires (3)	2 140 283	56 100	56 100	1 969 398	51 644	51 644
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>3 418 656</b>	<b>226 025</b>	<b>226 025</b>	<b>3 306 962</b>	<b>210 657</b>	<b>210 657</b>
<b>Autorisations totales</b>	<b>3 418 656 \$</b>	<b>226 025 \$</b>	<b>226 025 \$</b>	<b>3 306 962 \$</b>	<b>210 657 \$</b>	<b>210 657 \$</b>

#### **Remarques :**

- (1) Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.  
 (2) Inclut uniquement les autorisations disponibles et qui sont octroyées par le Parlement à la fin du trimestre.  
 (3) D'autres précisions sur ces autorisations législatives budgétaires figurent dans le tableau suivant.

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

### Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non auditées*)

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

	Exercice 2022-23 (1)			Exercice 2021-22 (1)		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépenses réelles au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses réelles au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses :</b>						
Personnel	533 516 \$	137 259 \$	137 259 \$	530 104 \$	136 719 \$	136 719 \$
Transports et communications	2739	949	949	13 741	600	600
Information	8861	898	898	10 786	654	654
Services professionnels et spéciaux	120 622	17 935	17 935	112 976	16 108	16 108
Location	7907	4474	4474	8982	2812	2812
Services de réparation et d'entretien	11 524	1420	1420	13 372	1353	1353
Services publics, fournitures et approvisionnements	37 504	6451	6451	42 332	5017	5017
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	21 935	1587	1587	16 659	634	634
Acquisition de matériel et d'outillage	33 972	3758	3758	43 826	3568	3568
Paiements de transfert	2 691 404	59 350	59 350	2 561 267	49 729	49 729
Autres subventions et paiements	8763	740	740	8682	495	495
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>3 478 746</b>	<b>234 821</b>	<b>234 821</b>	<b>3 362 727</b>	<b>217 688</b>	<b>217 688</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses :</b>						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	60 090	8796	8796	55 766	7031	7031
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>3 418 656 \$</b>	<b>226 025 \$</b>	<b>226 025 \$</b>	<b>3 306 962 \$</b>	<b>210 657 \$</b>	<b>210 657 \$</b>
<b>Remarque :</b>						
(1) Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.						

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## Ventilation des autorisations législatives budgétaires (*non auditée*)

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

### ANNEXE A

	Exercice 2022-23 (1)			Exercice 2021-22 (1)		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépenses réelles au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses réelles au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	69 319 \$	17 220 \$	17 220 \$	68 728 \$	16 661 \$	16 661 \$
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	93	23	23	91	23	23
Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	434 939	(9 299)	(9 299)	387 230	(11 170)	(11 170)
Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	623 000	23 163	23 163	623 000	19 054	19 054
Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement	122 910	32 285	32 285	122 910	33 804	33 804
Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	109 000	(1428)	(1428)	104 800	4617	4617
Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité	48 221	521	521	39 320	252	252
Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement	16 550	-	-	16 550	-	-
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111	(714)	(714)	13 111	228	228
Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	-	(6778)	(6778)	-	(12 084)	(12 084)
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	100	-	-	100	-	-
Paiements de contributions pour le Programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance	226 513	2	2	118 513	(47)	(47)
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	1209	553	553	-	734	734
Dépenses des produits de l'aliénation des biens meubles en surplus de la Couronne	7317	1659	1659	6046	1013	1013
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	-	-	27	27
Paiements de subventions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(2)	(2)	-	(1)	(1)
Paiements de subventions pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers	468 000	-	-	469 000	-	-
<b>Autorisations législatives budgétaires</b>	<b>2 140 283 \$</b>	<b>56 100 \$</b>	<b>56 100 \$</b>	<b>1 969 398 \$</b>	<b>51 644 \$</b>	<b>51 644 \$</b>
<b>Remarque :</b>						
(1) Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.						